
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 04 SEPT 2022

N° 22-00489 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Assistants en Archivistique, session 2022.

Ce sont :

ASSISTANTS EN ARCHIVISTIQUE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	YAMEOGO SIBIRI FIRMIN	278854F	B5616647	25/05/85
2°	BAMOUNI PEMA	279050G	B15756761	08/11/84
3°	OUEDRAOGO IDRISSE	260370M	B14206892	25/03/79
3°	OUEDRAOGO OUSMANE	344742M	B16415287	31/12/90
3°	NACANABO MOHAMED-BACHIR	344703G	B11644633	18/05/92
3°	OUEDRAOGO PINGWINDE ABDAMANE	357204M	B5736547	13/05/91
7°	MILLOGO KALO ABDOULAYE	324826T	B16705438	06/09/92
8°	ABDOURAHMANE IDRISSE	303680C	B8339901	31/12/93
8°	ZOUNGRANA EMMANUEL	344747G	B8051039	03/04/87
10°	GOUEM IBRAHIM	278908S	B10085956	23/08/81

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO

Chevalier de l'Ordre National

